

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ABONNEMENTS:

SUISSE: 1 an Fr. 12.50, av. Bullet. officiel Fr. 19.50
6 mois Fr. 6.75, av. Bullet. officiel Fr. 10.50
3 mois Fr. 4.—, av. Bullet. officiel Fr. 6.25
ETRANGER: 1 an Fr. 25.—, Envoi par numéro.

Joindre 20 ct. en timbres-poste à vos changements d'adresse

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratifiori - SION - Téléphone 2 19 05 (2 15 84) - Chèques postaux Ilc 1748

RÉGIE DES ANNONCES Publicitas S.A.

Av. de la Gare - SION - Tél. 2 12 96 - Ch. post. Ilc 485
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger

ANNONCES: la ligne mm. Canton 10 ct. - Suisse 13 ct.
AVIS MORTUAIRES: 16 centimes la ligne millimètre.
PFLAMES: Valais 29 ct. - Suisse 27 ct. -

N'oubliez pas déjà

Le fait que le groupe socialiste a demandé la convocation du Grand Conseil pour discuter la question de l'écoulement des vins nous amène à considérer ici un grave problème. Non pas celui-là même qui est posé immédiatement. C'est-à-dire la façon de sortir de difficulté: on en a beaucoup parlé et écrit sans trouver encore de solution efficace. Mais un autre qui le dépasse, qui a une plus grande importance, qui est un grand et grave problème politique: l'intervention de l'Etat dans l'économie.

Je redouterais de n'être pas compris en abordant le problème de front. Non pas que je me vante d'être profond ou que je fasse au lecteur l'insulte de douter de son intelligence, non certes. Mais je sais que trop de mes lecteurs sont intéressés jusqu'à l'angoisse et peu disposés, dans ces circonstances, à étudier des questions de principe. «Primum vivere, deinde philosophari» dit une antique sagesse. Et ici, le «d'abord vivre» prend un sens direct: il s'agit bien en effet de trouver les moyens de sa subsistance en vendant le fruit de son bien et de son labour.

Nous avons la chance — que l'on n'appréciera guère, je le sais, car notre amour du bien-être dépasse l'amour de la spéculation — de vivre des temps où l'on peut faire des expériences économiques. Je veux dire par là que nous n'en sommes pas à discuter de théories sur l'économie, sans bien imaginer ce dont nous parlons. Ce seul titre de la conférence faite au Col du Simplon devant les membres de la Chambre valaisanne de commerce: «Economie libre ou économie dirigée» évoque des faits par nous vécus. La personnalité de l'orateur était un rappel: M. Speiser étant attaché à la direction d'une grande indus-

trie (économie libre, capitaliste) et ayant été dans un passé récent directeur de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, (économie dirigée, socialiste). On pourra dire que l'expérience n'était pas parfaite: l'économie dirigée n'ayant fonctionné que dans une période difficile, où la matière première était rare et la distribution conditionnée par la rareté. Soit. Mais c'est une expérience concluante quand même. Ceux qui en ont «soupé», comme l'on dit familièrement, ont moins souffert de parcimonie, de se serrer la ceinture que des trasseries administratives.

Le vin lui-même est un exemple éloquent. Il s'est vendu, le vin et bien vendu, sous l'économie dirigée (il ne faudra d'ailleurs pas oublier que ce ne seront plus les mêmes conditions). Qui a demandé avec le plus d'insistance l'abolition du contrôle des prix sur le vin? Ceux qui en font commerce.

Je voulais simplement évoquer le problème parce qu'il faudra que chacun y pense. On a trop tendance à adopter des solutions qui engagent dans un système économique. La grande vertu de l'économie dirigée était d'être une économie de guerre, impérieusement exigée par des circonstances extérieures que chacun pouvait constater. Elle devait donc finir avec la guerre et même ceux qui se disent socialistes avaient hâte d'en voir la fin, et colère de voir qu'elle se prolongeait après la cessation des hostilités. Si on l'introduisait maintenant dans un secteur, on en sortirait plus difficilement. Qu'on y pense avant de demander des mesures, comme y pensent ceux qui doivent les prendre.

S. M.

IL Y A DIX ANS AUJOURD'HUI...



Le vendredi 1er septembre 1939, à 6 h. du matin, les troupes allemandes violaient la frontière polonaise et les hostilités commençaient. Danzig se rattachait au Reich. Le cabinet français déclarait la mobilisation générale et l'état de siège. Le Conseil fédéral décidait la mobilisation de guerre de toute l'armée suisse pour le lendemain. Le roi d'Angleterre signait l'ordre de mobiliser l'armée, l'aviation et la marine. La veille le gouvernement allemand et le conseil suprême des Soviets avaient ratifié simultanément le pacte germano russe. — On voit sur le cliché le maréchal Staline, commandant suprême des forces armées des Soviets.

INITIATIVE POUR LE RETOUR A LA DEMOCRATIE DIRECTE

En vue de la votation du 11 septembre nous croyons utile de renseigner nos lecteurs en publiant les notes suivantes présentées par le Comité d'initiative pour le retour à la démocratie directe:

Dans sa rédaction actuelle, l'article 89 al. 3 de la Constitution Fédérale a la teneur suivante:

«Les arrêtés fédéraux de portée générale dont l'entrée en vigueur ne souffre aucun délai peuvent être déclarés urgents par une décision prise à la majorité de tous les membres de chacun des deux conseils. Dans ce cas, la votation populaire ne peut pas être demandée. La durée d'application des arrêtés fédéraux urgents doit être limitée.»

L'initiative pour le retour à la démocratie directe propose de remplacer l'article 89 al. 3 par un article 89 bis. qui aurait la teneur suivante:

«Les arrêtés fédéraux de portée générale dont l'entrée en vigueur ne souffre aucun retard peuvent être mis en vigueur immédiatement par une décision prise à la majorité de tous les membres de chacun des deux conseils; leur durée d'application doit être limitée.»

Lorsque la votation populaire est demandée par 30 000 citoyens actifs ou par huit cantons, les arrêtés fédéraux mis en vigueur d'urgence perdent leur validité un an après leur adoption par l'Assemblée fédérale s'ils ne sont approuvés par le peuple dans ce délai; ils ne peuvent alors être renouvelés.

«Les arrêtés fédéraux mis en vigueur d'urgence qui dérogent à la Constitution doivent être ratifiés par le peuple et les cantons dans l'année qui suit

leur adoption par l'Assemblée fédérale; à ce défaut, ils perdent leur validité à l'expiration de ce délai et ne peuvent être renouvelés.»

L'initiative sur laquelle les électeurs auront à se prononcer le 11 septembre prochain introduit dans la Constitution une disposition durable, destinée à empêcher pour l'avenir toute nouvelle extension du droit d'exception.

L'initiative ne supprime pas pour les autorités fédérales le droit de prendre des mesures d'urgence. Il est en effet nécessaire que les Chambres fédérales puissent mettre en vigueur les mesures dont l'application ne souffre aucun délai. Ainsi, les autorités ne seront pas paralysées lorsque la situation exige une réaction immédiate.

En cas d'urgence, deux hypothèses sont possibles:

a) l'arrêté muni de la clause d'urgence est conforme à la Constitution:

Rien ne justifie la suppression complète du referendum contre de semblables arrêtés. L'initiative rétablit le droit de 30 000 citoyens ou de huit cantons de demander la votation populaire comme pour une loi ordinaire.

Les cas suivants peuvent se présenter:

1. Le referendum n'est pas demandé.
2. Le referendum est demandé, le peuple accepte l'arrêté. Dans ces deux cas, l'arrêté reste en vigueur pendant la durée limitée fixée par les Chambres.

3. Le referendum est demandé, le peuple refuse l'arrêté.

4. Le referendum est demandé, l'arrêté n'est pas soumis au peuple dans l'année.

Dans ces deux derniers cas, l'arrêté perd sa validité un an après le vote des Chambres et ne

L'INDE DOIT PRODUIRE PLUS DE VIVRES



Le gouvernement de l'Inde a fait un appel à la population, lui demandant d'augmenter la production. Afin d'encourager d'une manière pratique cette idée, le gouverneur général de l'Inde H. E. Rajgopalshari a personnellement labouré un de ses champs.

C'est cette scène que reproduit notre photo. Vous remarquez que le gouverneur se sert d'une charrue démodée tirée par des bœufs. Sans doute c'est beaucoup demander à une population comme celle de l'Inde, qui aime les vieilles traditions d'employer des machines modernes. Mais on ne comprend pas comment on pense augmenter la production, sans adopter les méthodes modernes.

Cela n'arrive qu'en Amérique

Tel est le cri d'orgueil qu'entonnèrent la presse et la radio américaines pour le mariage de deux jeunes gens sans fortune qui furent couverts de cadeaux le jour de leur mariage dans le hall opulent de Chapman Park Hotel, à Hollywood.

La mariée, une Anglaise, Marian George, était arrivée en Amérique pour rendre visite à des membres de sa famille. Elle se plut aux Etats-Unis, trouva du travail comme sténo-dactylo, tomba amoureuse de Willis Cyeland, mais, faute d'argent, ne put l'épouser.

Or, il existe à la radio américaine une émission hebdomadaire qui s'intitule «La mariée et le marié». Elle s'intéresse aux idylles de jeunes gens dont le manque de moyens entrave l'union. Marian et Willis devinrent deux de ses héros. On leur donna la possibilité de réaliser leur rêve.

L'usine de produits pharmaceutiques qui finance l'émission fit bien les choses. Après la cérémonie, les nouveaux mariés reçurent pour 600.000 francs de cadeaux, un frigidaire, une machine à coudre, des meubles, de l'argent, de la vaisselle et un voyage de noces gratuit.

En récompense, ils durent raconter devant le micro et trois cents assistants, à l'issue de la cérémonie, comment s'était ébauchée leur idylle et quels étaient leurs projets d'avenir, sans oublier de parler, naturellement, des produits pharmaceutiques de la maison bienfaitrice.

Des dizaines de millions d'Américains ont écouté cette émission édifiante, et de nombreux amoureux sans argent ont rêvé de la même chance éblouissante. Mais il se passe d'autres choses en Amérique, que les journaux soulignent aussi en écrivant: «Cela n'arrive que chez nous!» Nulle part au monde il n'existe autant de querelles de ménage et d'unions brisées dont le grand responsable est... le lavage de la vaisselle.

Aux Etats-Unis, il existe des quantités d'appareils qui remplacent le travail humain, mais une dramatique histoire vient de démontrer leur impuissance à sauver le bonheur conjugal de beaucoup.

En homme prudent, M. Stephen Etnies, peintre réputé, avait installé dans sa charmante maison, à South Harpswell, dans l'Etat du Maine, une cuisine supermoderne, un de ces étonnants «laboratoires» qu'on ne voit qu'au cinéma et dans les expositions et qui laissent rêver les ménagères européennes. Il y avait notamment, une machine à laver automatique qui ne deman-

de qu'à être mise en mouvement.

— Avec cet esclave électrique, notre bonheur est garanti, chérie! s'écria gaiement Etnies, et Jane, sa femme, radieuse, l'embrassa. On invita des amis; un autre jour, on en invita d'autres. Puis un soir éclata une violente discussion entre l'homme et la femme.

— Chérie, c'est ton tour de faire marcher la machine à laver la vaisselle.

— Pas du tout! Tu te trompes et je ne bouge pas.

La discussion prit un tour dramatique, à tel point qu'Etnies, impulsif et violent, monta dans sa chambre, saisit son revolver et tenta de se tuer. Il se trouva à l'hôpital; l'histoire devenue publique a frappé l'imagination de millions d'Américains.

«Ce n'est pas la machine-robot, qui peut garantir la paix des ménages», telle est la conclusion de l'article d'un journaliste consacré à ce drame. En même temps, les innombrables experts en bonheur conjugal se sont penchés outre-Atlantique sur ce cas.

Nulle part au monde on ne trouve autant de «cliniques du mariage», de spécialistes chargés d'étudier les raisons des trop nombreux divorces et d'établir les meilleures directives pour la paix des ménages. Le contraste entre ces deux histoires a fait rebondir ce problème au premier plan de l'actualité.

D'innombrables institutions comme l'Institut des relations familiales, à Los Angeles, l'université Butler, à Indianapolis, étudient tous les cas possibles. Voici quelques exemples vraiment curieux des questions traitées:

Un mari doit-il se raser chaque jour pour s'assurer le bonheur conjugal?

Le joueur de bridge doit-il choisir également une femme habile à ce jeu?

Comment répartir les auditions de radio au foyer familial pour éviter les catastrophes conjugales?

Comment établir un plan de sorties du soir capable de réunir l'assentiment de l'époux et de l'épouse?

Malgré tous ces experts, les divorces augmentent en Amérique. On en comptait, en 1870, un sur trente-huit mariages; il y en a maintenant un sur cinq. Nos pères étaient moins compliqués. Ils réclamaient un cœur et une chaumière, et leur ménage ne s'en portait pas plus mal, au contraire.

peut être renouvelé.

b) L'arrêté muni de la clause d'urgence est contraire à la Constitution:

Il est pris en vertu de ce que le Conseil Fédéral appelle «le droit de nécessité».

Le maintien de ce genre d'arrêté n'est admissible qu'avec l'accord exprès du peuple et des cantons. L'initiative exige donc que ces arrêtés soient mis en votation populaire d'office, sans qu'une demande de referendum soit nécessaire, et qu'ils soient approuvés par la majorité des votants et celle des Etats, comme pour une révision constitutionnelle. Si cette double majorité n'est pas réunie ou que la votation est retardée au-delà d'un an, l'arrêté ne reste en vigueur qu'un an, comme ci-dessus.

L'initiative pour le retour à la démocratie directe est destinée à lutter contre l'abus de la clause d'urgence et du prétendu droit de nécessité. Au premier décembre 1948, 230 arrêtés avaient été soustraits au referendum, la plupart parce qu'ils avaient été munis de la clause d'urgence. La durée de ces arrêtés fut parfois fort longue, plus longue

en tout cas que ne le permet la notion d'urgence proprement dite. Bien plus, elle a été très souvent prolongée par le jeu des renouvellements et des prorogations. L'article 89 actuel de la Constitution Fédérale n'est donc pas respecté, ce qui prouve que sa rédaction est insuffisante. Sa modification dans le sens où nous le proposons est donc nécessaire si l'on veut rester fidèle à l'esprit de la Constitution.

On a reproché à notre initiative qu'elle mettait une entrave à l'activité législative des Chambres fédérales. En réalité, il s'agit de mettre un frein à une tendance qui s'est accentuée d'une manière excessive depuis quelques années. Il faut remarquer que si l'arrêté urgent est conforme à la Constitution, le referendum est facultatif. On peut admettre qu'un referendum coûteux contre un arrêté de durée limitée ne sera demandé que si le dit arrêté est vraiment trop contraire aux intérêts ou aux aspirations d'une grande partie de la population. On ne saurait donc craindre les abus du referendum.

Quant au caractère obligatoire du referendum

Au gré de ma fantaisie...

La chance!

Ce que le monde peut donner à certains moments l'impression de tourner à l'envers!

J'écoute, dans le train, cette conversation entre deux Valaisais:

— On pourrait bien avoir un nouvel orage!

— Eh! s'il pouvait grêler!...

— Comment, et la vigne, alors!

— Justement, la vigne. On ne sait pas ce qu'on va vendre la vendange. Tandis que si on touchait le montant de l'assurance contre la grêle, ce serait autant de gagné!...

Je me dis: «Etrange époque où l'on souhaite des calamités dont on demandait autrefois la préservation par des prières publiques!»

Etrange temps où l'assurance contre le malheur nous amène à souhaiter le malheur...

Mais en fait, n'y a-t-il jamais des gens qui souhaitent la guerre?

Et voilà ce qu'on appelle «la chance»!

Jacques TRIOLET

lorsque l'arrêté d'exception déroge à la Constitution, il se justifie par la nature même de l'arrêté. Il a pour but d'empêcher la création d'un droit extra-constitutionnel qui serait adopté sans que le peuple puisse donner son avis.

Notre initiative se trouve revêtue d'une actualité toute particulière dans l'état présent des discussions sur la réforme des finances fédérales.

On sait que le Conseil Fédéral a publié récemment un projet d'arrêté dans lequel, invoquant un prétendu «droit de nécessité», il demande la prolongation pour cinq ans de ses pleins pouvoirs en matière financière. Il est vrai, il n'est pas exclu que le Conseil des Etats restreigne à une année ou deux la durée de ce nouvel arrêté. Mais, au bout de ce délai, il se retrouvera dans la même situation. On peut prévoir en effet que le Conseil Fédéral, dans sa volonté de faire durer le provisoire, demandera une nouvelle prolongation de ses pleins pouvoirs. La condition unique et nécessaire pour revenir à une situation normale est claire: il faut absolument que le Conseil national et le Conseil fédéral sachent que le régime des pleins pouvoirs financiers prendra fin définitivement à telle date et ne pourra être renouvelé.

Cette condition, ni le Conseil fédéral ni le Conseil national ne se l'imposeront à eux-mêmes. Elle devra donc leur être imposée: l'occasion en est donnée précisément au peuple et aux cantons le 11 septembre prochain. Notre initiative prévoit en effet que les arrêtés fédéraux dérogeant à la constitution doivent être soumis au peuple et aux cantons dans le délai d'une année. En adoptant ce texte, les électeurs replaceront les autorités fédérales dans le respect de la loi et, en même temps, ils leur donneront le fiscal nécessaire pour leur soumettre un projet fiscal définitif.

LE CONTROLE DES PRIX N'EST PAS UNE NOUVEAUTE

Le contrôle des prix? Encore une invention de notre temps! dit-on.

Voire! La découverte faite l'an dernier, au Musée de Bagdad, par un professeur de l'Université de Yale, nous révèle que cette noble institution ne date pas d'hier mais remonte à plusieurs milliers d'années.

L'honorable savant a, en effet, mis la main sur des tablettes qui pourraient bien être le plus ancien code du monde, celui du royaume d'Es-hnunna. Ce royaume, qui fleurit de 2000 à 1800 avant J.-C. sur la rive orientale du Tigre, connut des lois fort semblables aux nôtres et dont certaines fixaient avec beaucoup de précision le prix des céréales, de la laine, de l'huile et d'autres marchandises. Les salaires mêmes étaient soumis à un contrôle de l'Etat, et la lecture de cette antique législation est très suggestive à cet égard.

PARI DE LONGEVITE

Voilà 45 ans, un habitant de la ville de Minneapolis, M. Nels Agenberg, avait parié avec diverses personnes qu'il deviendrait si vieux qu'aucune compagnie d'assurance ne voudrait plus l'accepter.

Le montant total de ces paris atteignit 2327 dollars, cependant que M. Agenberg s'assurait sur la vie pour 100.000 dollars. Or, il vient d'atteindre sa 96me année et de toucher la somme fixée, les statuts de la compagnie ne lui permettant pas de prolonger le contrat au-delà de cet âge. Et M. Agenberg ajoutera à cette somme le montant des paris qu'il vient ainsi de gagner.

CONFORT MODERNE AERIEN

Les maharadjahs indous sont les seules personnes qui, en ces temps difficiles, peuvent encore s'offrir toutes les fantaisies et satisfaire les caprices les plus dispendieux, car ils sont fabuleusement riches.

Le maharajah de Baroda, grand amateur d'aviation, mais qui tient à avoir son confort, même en voyageant dans l'éther, a commandé en Amérique un avion pour son usage personnel. Cet appareil sera équipé d'un bar, d'un frigorifique, et même d'une salle de bains! De l'eau sacrée du Gange, conservée dans un récipient d'aluminium, sera utilisée pour les bains du maharajah.

À TRAVERS LE MONDE

LA NECESSITE D'UNE COLLABORATION ECONOMIQUE MONDIALE SANS IMMIXTION DANS LA POLITIQUE INTERIEURE PROPRE A CHAQUE PAYS

Lors du Congrès de l'American Legion, à Philadelphie, le président Truman a prononcé un discours sur les problèmes de l'économie mondiale, insistant sur le principe que des nations démocratiques ne devraient pas s'immiscer dans la politique intérieure des autres Etats. Les Etats-Unis considèrent les imminentes conversations financières de Washington avec la Grande-Bretagne et le Canada comme des « discussions entre amis ».

Le président Truman exposa notamment les quatre coins qui permettraient de résoudre les actuelles difficultés de l'économie mondiale.

1. Une économie saine dans chaque nation est la condition essentielle du développement de l'économie mondiale.

2. Des relations saines et profitables entre les nations, sur la base d'un échange de marchandises et de services selon les principes de l'économie doivent être favorisées.

3. Les nations libres doivent toujours être prêtes à se consentir des concessions et à collaborer.

4. Les nations démocratiques ne doivent pas s'immiscer dans la politique intérieure de leurs voisins.

D'autre part, M. Truman mit ses conceptions en garde contre un retour à l'isolement économique et déclara: « Nous devons tout faire pour que, dans les autres pays comme aux Etats-Unis, un commerce mondial plus étendu, la multiplication des marchés, leur donne une plus grande force et la prospérité ». Le bien-être des Etats-Unis serait « durablement atteint » si l'exportation des produits américains était restreinte.

Les plans à brève et à longue échéance pour surmonter les difficultés économiques consistent en:

1. La poursuite du programme de reconstruction européenne, pour couvrir les besoins pressants de l'Europe pendant les trois prochaines années.

2. Encourager le monde des affaires des Etats-Unis à entreprendre en quantités toujours plus grandes des investissements productifs à l'étranger.

3. L'aide aux peuples des territoires non encore économiquement développés pour développer leur production par l'application des méthodes industrielles et agricoles modernes.

4. Encourager les ententes régionales entre les nations pour abaisser les obstacles au commerce et élever la production.

Les Etats-Unis doivent poursuivre leur politique de favoriser les pourparlers qui visent à la conclusion d'accords commerciaux tendant à l'abaissement des barrières dans le commerce international. Ils doivent aussi acheter davantage à l'étranger, afin de provoquer un équilibre du marché mondial. M. Truman engagea vivement les Etats-Unis à faire tout leur possible pour aider les nations d'Europe à réaliser une union plus étroite entre elles: « La réalisation d'une union économique plus étroite implique une période transitoire pénible pour les pays qui veulent la créer, mais elle est d'importance vitale pour instaurer un monde meilleur ».

VON MANSTEIN SUR LA SELETTE

La deuxième semaine du procès qui se déroule à Hambourg contre l'ancien feld-maréchal allemand von Manstein a commencé lundi matin, par la lecture d'un des rares documents de l'accusation que l'accusé ait signé personnellement.

Il s'agit d'un ordre de von Manstein qui, se basant sur un ordre de von Reichenau, commandant la sixième armée allemande, invitait les soldats allemands à participer activement « à l'extermination du système juéo-bolcheviste » et précisait que la guerre à l'Est, en particulier contre les partisans, ne pouvait être menée selon les règles d'usage en Europe. Selon cet ordre, « l'armée allemande devait punir rigoureusement toutes les cruautés et tous les actes de sabotage commis par la population, et s'assurer que les vivres n'étaient pas donnés inutilement aux civils et aux prisonniers de guerre ». L'ordre rappelait, en outre, le devoir de respecter les rites religieux de la population des pays occupés et d'éviter tout ce qui pouvait porter préjudice à l'honneur militaire et au prestige allemands.

CINQ MILLIARDS DE FRANCS FRANÇAIS DE DEGATS DANS LES LANDES

A l'issue du conseil de cabinet, on apprend que les dégâts causés dans les Landes par les incendies de forêts étaient évalués à environ 5 milliards de francs. Toutefois, on espère récupérer 3 milliards par une série de mesures: l'abatage rapide et l'exportation du bois brûlé.

L'EPIDEMIE DE POLIOMYELITIS S'ETEND DANS LE MONDE ENTIER

La vague de poliomyélite étend ses ravages dans le monde entier. A Bombay, 242 cas ont été relevés depuis janvier. Les autorités médicales pensent que le point culminant de la crise a été dépassé. L'Organisation mondiale de la Santé a envoyé seize poumons d'aacier au gouvernement indien.

L'Organisation mondiale de la Santé a demandé aux pays membres de constituer un pool international des poumons d'aacier qui permettrait de combattre la poliomyélite dans n'importe quel pays.

Le bureau a souligné que, jusqu'à présent, rien n'avait été entrepris à l'échelle internationale pour combattre les épidémies, sauf l'échange d'études et de rapports médicaux.

PLUS DE 200.000 MORTS A HIROSHIMA EN 1945

Le maire de Shinzo Hamai, parlant à Radio-New-York, a déclaré que la bombe atomique lancée sur Hiroshima en 1945, a provoqué dans cette ville la mort de 200.000 à 240.000 personnes. Les Etats-Unis avaient évalué jusqu'ici le nombre des morts de 70.000 à 90.000.

UN VOL DE 13 MILLIONS

Des bijoux représentant une valeur de 12 millions de francs et une somme de 1 600 000 francs ont été volés à Mme Amar, la directrice du célèbre cirque qui était de passage à Béthune (France). Les bijoux et les billets de banque se trouvaient dans la voiture personnelle de Mme Amar.

CONFEDERATION

NOTRE RESERVE D'OR

En août 1949, la réserve d'or de la Confédération s'est élevée à 194,2 millions, alors qu'elle était de 144,2 millions le mois précédent. Du mois de décembre 1945 jusqu'au mois de mai 1947, la réserve avait dépassé le milliard, avec comme point maximum le mois de janvier 1947, 1258,4 millions.

MARIAGE PRINCIER A LUGANO

Un mariage princier vient d'être célébré à Lugano. Une princesse de la maison royale de Bavière, Amélie de Wittelsbach, fille du prince Conrad et de la princesse Bona de Savoie, cousine de l'ancien roi d'Italie, a épousé le comte brésilien Humberto Poletti de São-Paulo. La cérémonie civile a eu lieu à la mairie de la ville. La mariée avait comme témoin le prince Adalbert de Savoie, duc de Bergame.

M. Guido Bianchi, député au Grand Conseil tessinois, qui fonctionnait comme officier d'état civil, adressa aux époux les vœux traditionnels, en évoquant leur séjour en Suisse, qui a donné naissance à cette idylle.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la chapelle privée de l'évêché par Mgr Jellmini, administrateur apostolique pour le Tessin. Il transmet aux époux la bénédiction apostolique du Saint-Père. La marraine était la duchesse Lydia de Savoie, princesse d'Arberg.

Les époux sont partis par la voie des airs pour leur voyage de noce, qui se termina au Brésil.

UN AVION S'ECRASE AU SOL

Lundi après-midi, un avion de sport de Trieste qui participait à une épreuve touristique en Suisse, s'est écrasé sur la route cantonale La Chaux-de-Fonds - Le Locle, peu après avoir passé au-dessus de l'aérodrome des Eplatures pour un contrôle.

Les quatre occupants de l'appareil en ont été quittes pour la peur, mais l'avion a été complètement démolé.

LIGUE DU GOTHARD ET REFORME DES FINANCES FEDERALES

Par une enquête faite chez ses membres, la ligue du Gothard a constaté, que l'intention du Conseil fédéral d'éviter les moyens constitutionnels pour résoudre la question des finances fédérales en faisant usage du droit d'exception a provoqué un fort malaise.

Dans une question si vitale, il est inadmissible d'empêcher l'expression de la volonté du peuple, garantie par la constitution.

Si l'Assemblée fédérale fonde, en temps de paix, un tel état de fait sur le droit d'exception, elle crée un précédent dangereux. La leçon de choses donnée par les « démocraties populaires » nous a sensibilisés pour chaque entorse à nos droits constitutionnels.

C'est pourquoi nous demandons à chaque citoyen suisse, conscient de sa responsabilité, de travailler à rendre possible la solution transitoire du problème des finances fédérales en exigeant que le peuple soit appelé à se prononcer sur un article constitutionnel.

Ligue du Gothard.

LA PROPAGANDE TOURISTIQUE EN 1948

Le 8me rapport de l'Office Central Suisse du Tourisme, concernant la période du 1er janvier au 31 décembre 1948, est précédé d'une introduction résumant à grands traits les résultats satisfaisants ou décevants de l'année envisagée. Ce bref exposé rappelle la pénurie persistante de devises, l'adoucissement concomitant de la réglementation en matière de visas, les conditions atmosphériques défavorables du printemps et du gros de l'été 1948 et l'insuffisance du budget publicitaire qui entraînent une sensible diminution du volume touristique. On a compté seulement 21,59 millions de nuitées durant l'année qui fait l'objet du rapport, contre 23 millions l'année précédente; le nombre des touristes américains, en particulier, a été inférieur à celui qu'on espérait. En revanche, di-

verses mesures ont été prises en 1948 qui pourront avoir d'heureux effets à l'avenir; nous pensons notamment à l'augmentation des relations ferroviaires internationales, au développement des lignes aériennes — dû en partie à la mise en exploitation de l'aéroport de Kloten — à l'amélioration des horaires de onze compagnies suisses de navigation, qui ont déjà enregistré un accroissement du nombre de leurs passagers.

Les sommes relativement modestes dont dispose l'OCST pour sa propagande touristique ont été utilisées de façon aussi intensive que possible. C'est ainsi qu'il a publié en tout 907.650 publications, dont 158.200 exemplaires de la revue « La Suisse », rédigée en quatre langues, et 100.000 exemplaires de la « Carte touristique de la Suisse », dont il existe une édition française, anglaise, italienne, hollandaise, espagnole et portugaise. Le film, la presse, la radio, les conférences et son service de photographie sont d'autres instruments de travail que l'OCST utilise dans le domaine de la propagande — sans oublier la participation aux foires et aux expositions, qui revêt une extrême importance. L'OCST n'a pas pris part à moins de 34 manifestations internationales en 1948, dont 30 à l'étranger. Tout ce travail a été effectué par un personnel de 200 fonctionnaires et employés (fin 1948), dont 35 appartiennent au siège de Zurich, 5 au siège auxiliaire de Lausanne et 162 aux 17 agences à l'étranger.

CANTON DU VALAIS

BRIGUE — Les Valaisans visitent la Kaba

Dimanche dernier, près de cent membres des sociétés artisanales et commerciales de Brigue se sont rendus, en train spécial, à Thoune, pour visiter l'exposition cantonale bernoise la « Kaba ». D'aimables propos furent échangés sur les lieux de la fête entre le Dr Fritz Kräenbühl, au nom du comité de réception et nos compatriotes, MM. Alois Gertschen, préfet; Maurice Kämpfen et Adolphe Fuchs, au nom des cités de Brigue et de Viège.

VIÈGE — Un jubilé

Aujourd'hui, M. A. Müller, le directeur de l'Usine de la Lonza fête sa quarantième année de service. Le jubilaire qui fut l'un des promoteurs du développement industriel de la cité de Viège, est unanimement apprécié dans les milieux ouvriers du Haut-Valais.

St. LÉONARD — Bénédiction du drapeau des Jeunes conservatrices

Pour permettre à la section des jeunes conservatrices de St-Léonard de fêter la bénédiction de leur drapeau le 25 septembre prochain le congrès des Jeunes conservatrices est reporté au dimanche 2 octobre. Ces importantes assises auront lieu à St-Maurice.

NAX — Le feu à la forêt

Lundi après-midi un incendie s'est déclaré dans la forêt entre la Crêta et Villetta. Le sinistre avait l'air de s'étendre et une épaisse fumée se dégageait au-dessus des sapins et des mélèzes.

Des mesures ont été prises aussitôt pour circonscire le feu.

CONTHEY — Accident de vélo

Le dénommé Maurice P., descendait en vélo depuis Erde, lorsqu'il tomba violemment sur le sol où il resta inanimé. Il fut relevé un peu plus tard par des passants. Appelé d'urgence, le Dr Edouard Sierro, de Sion, constata une violente commotion cérébrale et ordonna l'hospitalisation du blessé.

HAUTE-NENDAZ — En travaillant sur un toit

Un charpentier du village, M. Georges M., alors qu'il effectuait des travaux sur un toit en réparation, fit une malencontreuse chute qui lui occasionna une large plaie à la tête et des blessures sur tout le corps. Il reçut les soins du Dr Edouard Sierro, de Sion.

MARTIGNY — A la préfecture du district

La mort de M. Prosper Thomas, qui fut durant de longues années préfet du district de Martigny, laisse vacant ce poste important. Selon l'usage ce sera probablement le sous-préfet actuel, M. Théodore Tissières, qui sera appelé aux fonctions de préfet.

MONTHEY — D'éminents psychiatres visitent Malévoz

Il y a quelques jours, plus de 200 psychiatres et neurologues, parmi les plus réputés du monde entier se sont rassemblés à Monthey où ils ont visité les installations de Malévoz.

Ils y furent accueillis par MM. Marcel Gard et Oscar Schnyder, conseillers d'Etat, Maurice Delacoste et Marc Morand, présidents des villes de Monthey et Martigny, Norbert Roten, chancelier d'Etat, etc.

Un cours de cette journée, la Chanson Valaisanne se fit entendre dans des productions fort applaudies.

UN ÉBOULEMENT A CLEUSON

Un ouvrier, M. Jean Fournier, 49 ans, de Brignon-Nendaz, employé sur les chantiers de Cleuson, a été si grièvement atteint par un éboulement de terrain qu'il est décédé peu après cet accident.

L'ambulance de la maison Luginbühl, de Sion a transporté le corps du malheureux ouvrier à la morgue de l'Hôpital régional. Son ensevelissement aura lieu à Nendaz. Nous compatissons à la douleur de sa famille.

LE PROBLÈME VINICOLE

Le Conseil d'Etat du Valais a pris acte de la requête présentée par le parti socialiste valaisan et tendant à convoquer d'urgence la session du Grand Conseil pour examiner le problème vinicole. Le gouvernement prendra une décision dans sa séance de samedi.

LA SUCCESSION DE M. PROSPER THOMAS AU GRAND CONSEIL

C'est M. Robert Taramareaz, de Fully, le premier des « viennent ensuite » de la liste conservatrice du district de Martigny aux élections de mars, qui va succéder au Grand Conseil à M. Prosper Thomas, récemment décédé.

POUR LE IXe CONGRÈS DES CATHOLIQUES SUISSES A LUCERNE

Pour se rendre à Lucerne, à l'occasion du IXe Congrès des catholiques suisses, des billets à tarif réduit ne sont prévus que pour les gares de Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel et Le Landeron. Les congressistes de Nyon, Rolle, Morges et Renens, comme ceux de Sion, Martigny, St-Maurice, Villeneuve, Montreux et Vevey, devront demander à la gare de Lausanne le nombre de billets Lausanne-Lucerne dont ils ont besoin car ils n'auront pas le temps, en gare de Lausanne, par exemple, de prendre le billet spécial. Ils prendront, jusqu'à Lausanne, un billet individuel ou collectif (s'ils sont 6 ou 15). Il en est de même pour les congressistes de toutes les autres lignes.

UNE PASSANTE RENVERSEE PAR UNE AUTO

Alors qu'elle circulait sur la route cantonale, Mme Ed. Udry a été renversée au Pont de la Morge, par une auto et traînée sur le sol. Appelé sur les lieux, le Dr Ed. Sierro constata quelques blessures sans gravité.

POIRES LOUISE-BONNES

La cueillette de cette variété va commencer. Nous rappelons aux producteurs qu'il faut éviter de cueillir les fruits prématurément. Nous avons reçu, ces derniers temps, de nombreuses réclamations de la part de nos acheteurs au sujet de livraisons de fruits insuffisamment mûrs. A part quelques endroits où les cultures se trouvent en terrain sec, la cueillette peut très bien attendre encore 8-10 jours. Nous leur conseillons également de pratiquer l'entre-cueillette, procédé efficace qui permet d'éviter les trop gros apports à la fois et aux fruits laissés sur l'arbre d'augmenter leur volume et d'atteindre les dimensions prescrites pour le 1er choix. Il y a donc un sérieux avantage puisqu'il y a, à la fois, augmentation de poids et de prix. Il est, en outre, d'autant plus indiqué d'attendre avant de mettre cette variété sur le marché, qu'il reste encore des stocks importants de poires « William », en Valais et ailleurs, à écoulter.

Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes

UN PRÊTRE VALAISAN EN DEUIL

A Sierre vient de s'éteindre après une douloureuse maladie Mme veuve Hermann Kohlbrenner, qui était la mère de M. le chanoine Kohlbrenner. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille en deuil.

ELEVAGE DU BÉTAIL

Approbation des reproducteurs mâles

La Station cantonale de Zootechnie communique:

Nous rappelons aux intéressés que, conformément à l'arrêté fédéral du 27 juin 1944 et à l'arrêté cantonal du 31 août 1944, les reproducteurs mâles des espèces bovine, porcine, caprine et ovine ne doivent être employés pour la monte, tant publique que privée, qu'après avoir été approuvés (primés ou autorisés) par le jury cantonal.

Les propriétaires de taureaux, verrats, boues et béliers ont donc l'obligation de présenter leurs animaux à un commissionnaire cantonal d'expertise lors des concours ordinaires d'automne ou sur demande motivée lors des approbations extraordinaires.

L'approbation n'est valable que pour une durée d'une année. Par conséquent, les sujets approuvés antérieurement doivent être à nouveau présentés en automne 49, s'ils sont destinés à la reproduction.

Les propriétaires de taureaux annoncent leurs animaux directement à la Station cantonale de zootechnie à Châteauneuf, en lui envoyant le certificat d'ascendance et les attestations vétérinaires concernant la tuberculose et le Baeille de Bang.

Dernier délai pour l'envoi de ces pièces: 30 septembre 1949.

Les possesseurs de verrats, boues et béliers inscrivent leurs sujets auprès de l'inspecteur du bétail de leur cercle.

LE TYPHUS ET LA PARALYSIE INFANTILE EN VALAIS

On nous informe, de source autorisée, que trois cas de paralysie infantile ont été constatés à Salvan et annoncé au Service de l'Hygiène du canton.

On déplore actuellement 15 cas de typhus dont deux seulement déclarés cliniquement positifs. Les autres cas ne sont que des cas d'entérite violente qui, toutefois, menacent de devenir aussi positifs (typhus déclaré).

A Ovronnaz, les dispositions ont été prises par le médecin du district pour la désinfection des locaux habités par la famille Bender. A ce sujet, il faut préciser que les autres enfants ne sont pas atteints par le terrible fléau.

CHAMPIONNAT D'AUTOMNE DE LUTTE SUISSE

L'organisation de ce championnat a été confiée au club des lutteurs de Sion. Il aura lieu le dimanche 11 septembre et les amis seldunois se promettent de faire bien les

choses. Nous espérons que les amis des lutteurs à la culotte se feront un plaisir de venir nombreux encourager leurs favoris qui ont nom: Héritier Basile, Ganz Paul, les frères Brigger, etc.

Le Comité d'organisation.

LES GRANDES MANOEUVRES DE LA BR. MONT. 10
(De notre envoyé spécial)

Au moment où nous rédigeons ces premières lignes les troupes de la Br. mont. 10 sont en état de guerre depuis une dizaine d'heures déjà, dans la région du Pays d'Enhaut.

Il ne s'agit pas, cette année, de manœuvres de guerre très poussées mais bien plutôt de manœuvres exécutées dans le cadre des troupes de montagne, sans considération des éléments de la guerre ultra-moderne.

Le but de ces manœuvres ne tend qu'à vouloir exercer l'assouplissement des Etats-majors à tous les échelons et à donner l'occasion aux commandants de régiments de procéder à la mise en place des troupes; à provoquer une réaction rapide des réflexes et à exercer la décision. C'est une expérience, aussi, de manœuvres dans un terrain varié, accidenté et montagneux avec des moyens de motorisation très développés.

Les troupes en présence

Tout d'abord, voyons le Rgt. inf. mont. 5, parti jaune. Il est commandé par le colonel Robert Frick. Arbitre: Lt. col. François Meytain. Il commande les bat. fus. mont. 8, commandé par le major Georges Strohm, de Lausanne, bat. fus. mont. 9 du major Jean Zwahlen, de Lausanne; une compagnie de grenadiers; une compagnie de renseignements et le Gr. can. mont. 33. Il est appuyé par le groupe du major Vincent composé d'éléments de combat intéressants.

Les opposants sont les hommes du Rgt. inf. mont. 6 (parti vert), commandé par le col. Maurice Gross. Arbitre: Lt. col. Oehninger. On sait qu'il est composé des bat. inf. mont. 12 (Cdt. major Louis Allet); Bat. inf. mont. 11 (Cdt. major C. Sierro); Bat. inf. mont. 6 (major Louis Pralong). Dans une phase ou l'autre des combats, ce régiment était dépourvu d'artillerie. Le Gr. can. lourd 11 lui fut adjoint mardi matin à 4 h. 30.

Le thème des manœuvres

Le thème supposé des manœuvres comprend la situation générale suivante: vert (valaisans) est parvenu à surmonter la résistance du gros de l'armée de jaune (vaudois) et à s'assurer la possession du Plateau, à partir duquel il semble vouloir entreprendre la conquête du réduit. Il a lancé en particulier, entre le lac de Thoune et le lac Léman, trois colonnes en direction du Simmental, en Gruyère et dans la vallée du Rhône.

Après avoir forcé, par l'intervention d'éléments aéroportés, les ouvrages qui couvrent les entrées du réduit à la Tine et à Chillon, il a poussé ses éléments de tête jusqu'à la Chaudanne et à gauche, où paraît se faire l'effort principal, jusqu'à la hauteur de Colloby-St-Triphon-Eperon s. Aigle. A droite, il exerce une forte pression sur le réseau fortifié qui couvre l'entrée du Simmental.

Jaune (vaudois) occupe ses positions du Réduit avec les troupes qui ont été prévues à cet effet, renforcées par les éléments qu'il a été possible de récupérer du gros de l'armée mobile. A gauche de ce dispositif, la Br. mont. 10 couvre, au N. et dans la vallée du Rhône, la forteresse de St-Maurice, barrant en particulier la vallée du Rhône sur une ligne jalonnée par l'éperon s. Aigle-St-Triphon-plateau de Colloby. Elle a eu son flanc droit protégé par des éléments de la Br. Réduit 21 qui couvrent l'entrée du Simmental et qui tiennent le défilé de la Chaudanne en s'appuyant sur les ouvrages fortifiés de la Broye et du Pissot, de manière à barrer les accès de Château d'Oex et de l'Etivaz.

Le Cdt. Br. mont. 10, tout en portant son effort sur le barrage de la vallée du Rhône, a disposé dans la région de la Haute Avangon un Rgt. à 2 bat. (Le Rgt. 5), pour couvrir la forteresse sur son front Nord.

Sitôt après avoir forcé les entrées du Réduit, vert (valaisans) a décidé d'engager entre la colonne qui progresse dans la vallée du Rhône et celle qui pousse le long de la Sarine un Rgt. à 3 bataillons. Ce régiment (Rgt. inf. mont. 6) à cheval sur la crête d'AI, a pour mission de protéger le flanc gauche de la colonne opérant dans la vallée du Rhône et d'assurer la liaison avec celle qui est engagée dans le pays d'Enhaut.

Sur le terrain des manœuvres

Depuis le début du cours de répétition la pluie tombe sans arrêt. Les hommes et leurs chefs sont logés sous tente ainsi que les cuisines et toute la subsistance.

Lundi soir à 23 h. 30, nous quittons Aigle pour rejoindre les troupes sur le terrain des manœuvres afin d'assister à la deuxième phase car la première consistait dans la mise en place des bataillons qui s'est opérée avec rapidité. Les positions sont donc les suivantes au départ.

Deux corps de troupe sont en présence prêts à la bataille.

Le Rgt. 6 vert occupe les Tours d'AI-Les Agites-Ayerne, etc.

Le Rgt. 5 (jaune) est placé dans la région de l'Avangon-Solaley-Pont-de-Nant, etc.

Il existe encore une troupe, le Groupe Vincent, qui va entrer en action à l'heure H. afin d'appuyer un des deux régiments. Mais personne n'a connaissance de l'attribution de ce Groupe, qui échoit en surprise, aux Vaudois, à l'occasion du déclenchement de la deuxième phase.

Le Rgt. 5 a reçu l'ordre de se porter vers Gryon, Croix de Gryon, etc., tandis que le Rgt. 6 progressera vers la Pointe-Pierre du Moëlle-La Lécherette pour tenir la route des Mosses.

Liberté est donnée aux commandants d'actionner leurs troupes dès l'état de guerre ou de les stabiliser sur des points d'appui. En tout état de cause, à minuit, nous les trouvons dans le secteur des manœuvres, puisque les régiments ont décidé d'entrer en mouvement aussitôt. Ils conquièrent de part et d'autre des points stratégiques importants. Plus de 5500 hommes vont participer à cette petite guerre. L'état sanitaire de la troupe est bon malgré un temps de chien.

A 2 heures du matin, dans la nuit de lundi à mardi, nous arrivons au P. C. des manœuvres, situé au chalet des Fleurettes, sur la Colline des Plans, au Sépey. Le major Galluser reçoit les 14 journalistes habilités à suivre les manœuvres. La situation des troupes à 0200 h. se présente comme suit:

Le Rgt. 5 (Vaud), composé des bat. 8 et 9, se prépare à défendre la partie nord des Forts de Dailly et le Réduit. Il se tient prêt à contre-attaquer directement vers les Ormonts-desus, La Forclaz-Le Sépey et Bretagne. Le bat. 8 cherche un accès sur le col de la Croix. Le bat. 9 s'installe dans la région du Pont d'Arveyre. A Gryon se trouve une compagnie fermant l'accès de la vallée de Bévioux. Des patrouilles se sont avancées à la Forclaz et une section, à Bretaye. Le Gr. art. mont. 33 est prêt à donner le feu sur le col de la Croix-Bretaye. Un appui est camouflé à Cernement.

Le Groupe Vincent — l'objet de la surprise nocturne — est motorisé. Il a reçu l'ordre d'attaquer les Valaisans à l'Etivaz. Un détachement d'aspirants-officiers qui se trouve dans le Groupe Vincent parvient à refouler dans le val de l'Hongrin une compagnie du bat. 6. Mais plus tard, le Rgt. 6 pousse en avant par la droite.

C'est au P. C. du Rgt. 6, auprès du colonel Marcel Gross, que nous suivrons la marche des opérations.

Ecole Lémania

Etudes classiques, scientifiques et commerciales

- Maturité fédérale
- Ecoles Polytechniques
- Baccalauréats français
- Technicum
- Diplômes de commerce
- Sténo-Dactylographe
- Secrétaire-Comptable
- Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 12 ans

Tél. 3 05 12 Lausanne



VADI MAURICE

Courtier immobilier Agent d'affaires
SION

Bâtiment Zuber — Rue Portes-Neuves
Téléphone 2 11 12

Urgent

Home d'enfants cherche jeune fille comme aide de maison et une cuisinière. Très bon salaire. Tél. 4 61 03.

Tout pour la chasse

La célèbre cartouche Hallali
ainsi que les marques Remington et Tell

GRAND CHOIX

Pierre Stalder, Gd Pont - SION
Tél. 2 17 69

— Expédition rapide par poste —

Pour tous ceux qui

économisent...

32,90
39/45



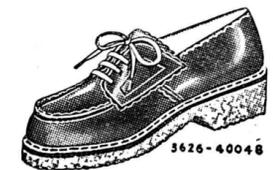
Pour homme, beau mollière en box brun ou noir semelle de crêpe ou caoutchouc.

24,90
39/45



Pour homme bottine en box noir, 2 semelles cousues.

26,90
36/42



Beau richelieu pour dame, boxcalf brun ou noir, semelle de crêpe.

7,90
27/29



Richelieu pour enfant, box brun, grainé, semelle en caoutchouc.
30/35 - 8.90 36/39 - 10.90

14,90
27/29



Richelieu pour enfant, box-brun, semelle de caoutchouc ou crêpe.
30/35 - 16.90 36/39 - 19.90

Icha 4 % en plus

Envois contre remboursement

CHAUSSURES



SION, rue de Conthey tél. 2 18 82
SIERRE, Av. du Marché tél. 5 16 39
MARTIGNY, Pl. Centrale tél. 6 14 32
Service réparations

A vendre

Fusil de chasse

9/3. Prix Fr. 50.—
Offres sous chiffres P
10053 S à Publicitas, Sion.

A LOUER

une chambre meublée indépendante avec chauffage central.
S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3630.

PERDU

chien d'arrêt femelle, couleur blanche et orange, dans la région de Grône-Chalais.

S'adresser à M. André de Preux, Banque Cantonale, Sion.

Jeune fille

d'hôtelier suisse allemand, expérimentée et intéressée, parlant français, désire occupation de saison dans station hivernale, sans rémunération, dans famille d'hôtelier.

Adresser offres à Lieselotte Waldhoff, St. Goar (Rhin) Westfalenhof.

A vendre un

Youpala

état de neuf. Prix intéressant.
S'adr. chez Pierre Stalder, quincaillerie, Gd-Pont, Sion.

Poisson frais

filet de merlan et féra du lac.

- Place de la Colonne -
Vve L. Eckert. Tél. 2 22 90

A LOUER

à Sion, petite villa avec 2 appartements de 3 pièces, salles de bain etc., beau jardin. Libre pour début novembre.
S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3630.



Jus de pommes Obi
sur chaque table
Obi S. A., Lausanne

Mais, auparavant, nous avons la bonne fortune de pénétrer au P. C. du Bat. 6, commandé par le major Louis Pralong, situé dans un chalet aux Antheimettes près la Léchère. Le Bat. verrouille l'entrée du Hongrin.

Pendant ce temps, le Bat. 12 effectuera des mouvements très difficiles dans la région de Leysin jusqu'à La Chaux et tient le flanc des monts.

Le Bat. 11 est en station vers la scierie des Pâquerets.

Un instant avec le commandant du Rgt. 6 à son P. C.

Nous réussissons, grâce à l'amabilité du lieutenant Joseph Haenni, arbitre, à rejoindre le P. C. du Commandant du Rgt. valaisain, bien camouflé non loin des Pâquerets à gauche de l'Hongrin.

Nous lui posons quelques questions auxquelles il répond très aimablement.

Mon colonel, voulez-vous nous communiquer quelques observations sur la manœuvre du Régiment?

— Elle se résume comme ceci: au début j'ai fait porter les opérations de la vallée du Haut Vallon, Eau Froide et région des chalets d'Aai vers la Pierre du Moëllé-La Joïnte-La Léchère pour être en mesure d'agir soit en direction Nord, au profit des troupes opérant dans la région de la Sarine, soit au sud, direction Les Mosses et vallées d'Ormonds en couverture du flanc gauche de nos troupes opérant dans la vallée du Rhône et qui ont atteint Aigle. Le Rgt. avait réalisé ce dispositif lundi soir en fin d'après-midi.

— Comment s'est effectuée la mise en place.

— Elle se fit avec quelques accrochages d'un adversaire venant de la région des Moulins. Mardi matin, il fallait couvrir Les Mosses et s'assurer, avec l'appui d'un groupe d'artillerie les hauteurs des Crêtes et de Thésailles, des Monts Chevreuils et de Sonlommont. Après cette mise en place de son dispositif, le Rgt. a attaqué à 0725 avec son Bat. 6 à droite, qui a pour mission de barrer la route des Mosses et occuper les hauteurs de Thésailles et son Bat. 11, à gauche, devant s'emparer des Mts Chevreuils, Sonlommont et prendre la liaison avec nos troupes à Rossinière.

Le Bat. 12, dans la région de la Pierre du Moëllé qui continue à couvrir le Rgt. au sud, est prêt, soit à appuyer l'action du Rgt. sur les monts Chevreuils, soit à être engagé dans la vallée des Ormonds pour couvrir le flanc gauche de nos troupes opérant dans la vallée du Rhône. A 0845, l'attaque du Rgt. sur le Mont Chevreuil s'est déroulée normalement, les réserves ennemies étant brisées. Tous les objectifs paraissent devoir être atteints entre 9 h. et 9 h. 15. La mission est remplie.

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée suisse visite les troupes de la Br. Mont. 10, en compagnie de la Commission militaire du Conseil National

Très tôt dans la matinée de mardi, M. le colonel commandant de corps de Montmolin, chef d'Etat-major général de l'Armée suisse, accompagné des membres de la Commission militaire du Conseil national, a visité les troupes de la Br. Bont. 10, en manœuvres dans la zone du Pays-d'Enhaut.

Plusieurs divisionnaires et commandants de corps d'armées ont également suivi les manœuvres. Ils sont arrivés au P. C. du Rgt. 6 vers 0850 h. M. le conseiller fédéral Kobelt, chef du Département militaire fédéral, annoncé également, n'a pu venir. Il s'était blessé à une jambe auparavant.

Visite du P. C. du Bataillon 11

Nous avons rencontré le major Camille Sierro au P. C. de son bataillon, à la Léchère. Le 11 était depuis une semaine aux Agites. Lundi il s'est porté par la Joïnte dans la région de l'Hongrin dans l'idée de couvrir le Rgt. contre toute entreprise de l'ennemi venant de la vallée de la Sarine. Le bataillon a reçu l'ordre de s'emparer de la position clé des Monts Chevreuils à l'aube. Cette position était tenue par les forces ennemies conséquentes et à 10 h. le bat. était en possession des hauteurs des Monts Chevreuils dominant ainsi la route des Mosses, au-delà du col, la région de Sonlommont-Vallée de l'Hongrin. Nos troupes qui progressaient dans la région de la Sarine ayant pu atteindre Château-d'Oex, la mission du bataillon pouvait être considérée comme terminée sur cet axe d'attaque. C'est alors que le Cdt du Rgt, devant la menace qui se précisait venant du Sud vers le col des Mosses a décidé de reprendre le bat. 11 pour le transporter immédiatement par camion sur les hauteurs dominant le Sepey.

Suite des manœuvres
Il est à peu près 10 h. Nous sommes au P. C. des arbitres où règne une activité intense. La pluie a cessé et les hommes manifestent partout leur contentement. En effet, ils ont tellement patouillé dans la boue depuis quelques jours qu'ils en sont dégoutés.

On va entrer dans la 3me phase des manœuvres avec un dispositif de combat complètement changé. Jaune (vaud) progresse désormais entre les deux colonnes de la vallée du Rhône et du Pays d'Enhaut.

Vert (Valais) reprend sa mission initiale. Quand au reste du Gpe Vincent, qui a passablement été secoué par le bat. 11 et la compagnie III/6, il est quelque peu décimé. Il s'est vaillamment battu. Le

reste de ce groupe est subordonné à jaune.

Le régiment 6 doit donc modifier son dispositif pour la 3me phase que nous allons suivre encore sans avoir dormi, ni mangé. Qu'on ne vienne donc plus raconter que les reporters suivent les manœuvres assis dans un confortable fauteuil. Ils ont traîné sur le terrain tout comme la troupe, sous la pluie.

Les manœuvres sont difficiles à suivre. Elles se déroulent sur une vaste étendue de terrain et l'on a de la peine à obtenir une vue d'ensemble générale.

Vers midi les combats vont reprendre d'intensité. En effet, le dispositif est modifié, l'activité des jaunes s'étant considérablement accrue dans la direction de la Vallée de la Grande Eau où ils ont franchi le cours d'eau et occupé le Sepey. Le Cdt de Rgt. porte ses éléments disponibles dans la région menacée, soit la cp. grenadiers et une compagnie renforcée du Bat. 12 sur la région des Voïttes et le solde du Bat. 12 dans la région des Combataz.

Sur cette couverture, surtout en vue d'amorcer une opération défensive pour reconquérir le Sepey et agir ensuite en direction de Bretaye et des Perches on regroupe les bataillons engagés le matin dans l'opération des monts Chevreuils et on les fait transporter dans la région des Voïttes-La Combataz. Ces transports sont en cours au moment où la manœuvre est suspendue pour permettre aux hommes de se reposer. Il est 3 heures de l'après-midi.

A cette heure la situation générale est la suivante: Le Rgt. 5 occupe Le Sepey et la Colline de Les Champs au nord-est du Sepey.

Le Rgt. 6 occupe l'éperon des Voïttes et barre la route des Mosses dans la région de Combataz.

Un grave accident aux manœuvres de la Brigade

Ce matin, vers les 7 h 30, un motocycliste de l'E. M. du Bat. 12 le cpl. Walther Muller, de Vernayaz descendait, avec un side-car, un chemin de campagne près de la Combataz, lorsque sa machine dérapa, dévalant au bas d'un pré, après avoir fait plusieurs tours sur elle-même.

Le malheureux conducteur fut relevé par des camarades et ramené à la Combataz, sur la route des Mosses ou le médecin du Rgt. le Major Aymon, de Sion, diagnostiqua une fracture du bassin et de multiples contusions.

Le blessé fut immédiatement transporté à l'Infirmerie d'Aigle. Le side-car est hors d'usage. C'est le seul accident grave survenu, jusqu'à présent au cours des Manœuvres de la Brigade.

Un soldat blessé par une faux

Le téléphoniste Fernand Barnabey, de Monthey, de la Cp. Rens. 6 s'est planté une faux dans le dos en se couchant sur du foin dans une grange, ce qui lui occasionna une plaie béante de 20 cm. de longueur, près de l'omoplate. Il fut conduit, sans retard, à l'Infirmerie d'Aigle.

f.-g. g.

CHRONIQUE SEDUNOISE

A L'HOPITAL DE SION

La construction de l'aile est de l'Hôpital régional de Sion est déjà fort avancée. Les travaux se poursuivent normalement. Ils prendront un certain temps jusqu'à l'achèvement complet de cette nouvelle partie.

CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR LA NOUVELLE GARE DE SION

On nous écrit: Des anciens élèves de la section d'architecture du Technicum de Biègne adressent leurs vives félicitations à M. A. Joseph Bruchez, architecte à Sion, pour le beau succès qu'il a obtenu. Ils sont très honorés de compter un de leurs collègues parmi les lauréats de cet important concours qui groupait 66 projets.

SEANCE D'INFORMATION SUR LA PASTEURISATION A SION

Pour préparer et coordonner le travail futur de pasteurisation, une séance d'information aura lieu à Sion le samedi 3 septembre à 14 h. 15 au bâtiment de chimie, avenue Ritz ou du Nord.

Les personnes qui s'occupent activement de ce problème sont invitées à la séance d'information.

Le comité de pasteurisation.

A LA CLINIQUE DENTAIRE

La Clinique dentaire scolaire de Sion s'ouvrira le 5 septembre. Bien que les écoles primaires n'aient pas recommencé, tous les enfants des Communes qui font partie de l'Association seront soignés avec la réduction prévue aux statuts. Les parents sont priés d'annoncer la venue de leurs enfants par lettre ou par téléphone (2 23 90).

Le Conseil de direction.

Les Flèches du Val des Dix

Excursions en toutes directions.
Grand car confort (de 27 à 29 places)
Cyrille Theyaz, Hérémence, tél. 2 24 56

Les Sports

AU CLUB DE NATATION

Dimanche 28 août s'est déroulé à la piscine le concours annuel de la jeunesse sédunoise. Cette manifestation a connu un grand succès. Un nombreux public, parmi lequel on relevait la présence de M. le Président Bacher, s'était déplacé pour encourager nos jeunes tritons. A part les courses de nages, plusieurs jeux étaient prévus, tels que: mat de cocagne, course au ballon, bataille nautique sur chambre à air, qui ont fait la joie des petits et des grands. De nombreux prix ont récompensé les concurrents, dont voici les noms:

Juniors: 100 m. brasse: 1. Maurice Rossier; 2. Edmond Clausen; 3. Raymond Gruss; 4. Serge von Gunten.

100 m. crawl: 1. Edmond Clausen; 2. Roger Dürrig; 3. Maurice Rossier; 4. Raymond Gruss; 5. Raymond Marquis; 6. Serge von Gunten.

100 m. dos: 1. Maurice Rossier; 2. Raymond Gruss; 3. Edmond Clausen; 4. Serge von Gunten.

Plongeurs: 1. Serge von Gunten; 2. Maurice Rossier; 3. Raymond Gruss; 4. Raymond Clausen.

Le challenge junior détenu depuis 2 ans par R. Gruss a été gagné pour une année par M. Rossier. Jeunesse I. 7 participants.

50 m. brasse: 1. R. Marquis; 2. Widmann; 3. Devaud; 4. P. Bonvin.

50 m. crawl: 1. R. Marquis; 2. Devaud; 3. Widmann; 4. Grossenbach.

Plongeurs: 1. Widmann; 2. Devaud; 3. (ex-aequo) Escher-Grossenbach.

Jeunesse II. 8 participants.

50 m. brasse: 1. P. A. Volken; 2. Héritier; 3. M. Terretaz; 4. J. C. Gallauz.

50 m. crawl: 1. B. Volken; 2. M. Terretaz; 3. Br. Terretaz; 4. M. Devaud.

Plongeurs: 1. M. Terretaz; 2. ex-aequo Gruss, Br. Terretaz; P. Terretaz.

Jeunesse II, filles. 7 participantes. 50 m. brasse: 1. Marianne Bortis; 2. Roch; 3. Josiane Roh; 4. M. J. Knupfer.



MOTOS
CAMIONS
VOITURES
CARS

SION
Tél. 2 18 04

Café du Marché:
2.10.52

Dans nos Cinémas...

Au Lux
Dès ce soir, le dernier grand succès comique de Fernandel « Emile l'Africain ». L'histoire de ce film est excellente et les acteurs sont bons. Il y a plus cependant, « Emile l'Africain » c'est Fernandel. Cela dit tout. Cela dit que le film est un long éclat de rire. Cela dit que, pour se faire une pinte de bon sang, peut se changer les idées et se remettre sur pieds, il faut aller au Lux voir Fernandel. « Emile l'Africain » est un film que personne ne voudra manquer.

Au Capitole
La direction est heureuse de présenter cette semaine un film remarquable: « Le Grand Pêché », un drame puissant traitant le problème délicat des maladies vénériennes. Ce film que tous les jeunes doivent voir et qui sera approuvé par les adultes est traité d'une manière discrète et d'une correction parfaite. Il est interprété par d'excellents acteurs et ne manquera pas d'attirer la foule des grands jours au Capitole. Attention! Les jeunes en-dessous de 18 ans ne sont pas admis.

La famille de feu Monsieur Alexandre PERRUCHOU, à Chalais, remercie sincèrement toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, lui ont témoigné de la sympathie dans le deuil qui vient de la frapper.

A vendre ou à louer à proximité de la ville

Villas

état de neuf. Tout confort.
Offres écrites sous chiffres P 10076 S à Publicitas, Sion.

A vendre

à Châteauneuf: deux petits immeubles, agréable situation, prix intéressant.
à Sion: petit bâtiment avec confort.
Une villa, état de neuf, tout confort.
1 appartement de 3 chambres en ville.
Offres écrites sous chiffres P 10077 à Publicitas, Sion.

A louer en ville

Plusieurs Garages chauffés

A vendre divers terrains à bâtir, excellente situation.
Offres écrites sous chiffres P 10078 S à Publicitas, Sion.

Charbons

La Société coopérative de Consommation vous offre les charbons

AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

Le prix courant est à votre disposition dans ses magasins, Place du Midi et Châteauneuf.

FERNANDEL

dans son nouveau succès comique

EMILE L'AFRICAIN

avec FÉLIX OUDARD - ARMONTEL
NOELLE NORMAN - ALEXANDRE RIGNAULT
UN FILM QUI DECHAINE DES
TEMPÊTES DE RIRE

UN FILM QUE TOUS LES JEUNES DOIVENT VOIR et que tous les ADULTES APPROUVERONT.

Le grand péché

Une histoire dramatique traitant le problème délicat DES MALADIES VÉNÉRIENNES
ATTENTION! JEUNES GENS EN-DESSOUS DE 18 ANS PAS ADMIS

DÈS CE SOIR

CINEMA LUX

CAPITOLE

CHASSEURS

Demandez les fameuses cartouches américaines REMINGTON.
Tous les Nos. de plomb disponibles.
La cartouche REMINGTON tue net.
Prix: Fr. 5.10 le paquet (Icha excl.)

Pfefferli & Cie - Sion

Tél. 2.10.21 Avenue du Midi
Dépôt fédéral des Poudres et Munitions

Grand choix en fusils de chasse à grenaille et à balle
Expéditions par retour du courrier



JEUNE HOMME

35 ans, marié, cherche emploi dans magasin comme livreur, magasinier ou autre emploi.
S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3629.

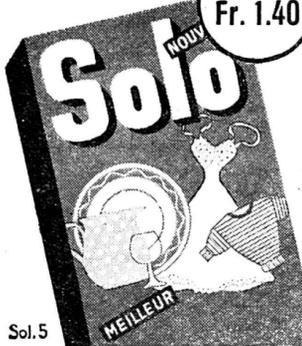
Femme de ménage

est demandée par petit ménage soigné, une heure chaque matin, dès le 15 septembre, quartier La Platta.
Faire offres sous chiffres P 10104 S à Publicitas, Sion.



Des montagnes de mousse!

SOLO dans le ménage



Fenêtres et miroirs, planchers et parois, baignoires et carrelages se nettoient en la moitié moins de temps avec SOLO. Point n'est besoin de rincer ou de polir longuement. Exempt de savon, SOLO ne laisse pas de traînées nuageuses. — Exceptionnel aussi pour les tapis. — Dans la machine à laver, son efficacité est extraordinaire!

pour tout le ménage mousse plus fort nettoie mieux travaille plus vite

WALZ & ESCHLE S.A. BALE

seulm. Fr. 1.40

Sol.5

Armoires Frigorifiques

Philco

Oggier & Bühler, Electricité, Sion

On cherche petit **appartement**

2-3 pièces, salle de bain. S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3614.

A vendre

chambre à coucher complète, literie Superba, état de neuf. S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffres P 9932 S.

On cherche **Jeune fille**

comme sommelière-débutante et aide au ménage. Téléphoner au No 2 22 98.

Employée de bureau

demandée de suite par entreprise de la place. Débutante débrouillarde acceptée. Faire offre au bureau du Journal sous chiffre 3628.

A vendre **Vases de cave**

ovales de 4000 et 3000 litres. S'adresser sous P 10027 S Publicitas, Sion.

Bon chien de chasse

A vendre

S'adresser chez Alphonse Jordan, café du Pont du Rhône, Sion. Tél. 2 14 59.

Tirs d'artillerie

Des tirs d'Artillerie auront lieu du 27. 8. au 2. 9. 49 dans la région de

Arbaz — Val Ferret — Gd. St. Bernard

Pour de plus amples détails, on est prié de consulter le Bulletin Officiel du Ct. du Valais et les publications de tir affichées dans les communes intéressées.

Place d'Armes de Sion: Le Commandant: Lt.-Col. E.M.G. Rünzi.

Utilisez vos lainages usagés

pour la confection d'édredons et couvre-lits. S'adresser à « FEMINA », avenue du Midi, SION

Révision de machines à coudre

toutes marques et systèmes

Machines ordinaires fr. 20.—
Machines zig-zag » 25.—
Avec moteur en plus » 5.—

Machines cordonnier, sur devis — Livraisons dans les 6 jours — Pas d'envois contre remboursements

Versement au compte ch. post. après satisfaction

AGENCE SINGER pour BAS-VALAIS

Se recommande: AMAG, Entreprise de réparations pour machines à coudre en tous genres. Rue du Rhône, MARTIGNY



Reprise des affaires

Attention

Ne vous laissez pas surprendre par l'épuisement de vos stocks d'imprimés. Vérifiez-les et commandez dès aujourd'hui ce qui vous manque. C'est ainsi que l'imprimeur pourra livrer rapidement et donner entière satisfaction à sa clientèle.

CONFIEZ VOS TRAVAUX A L'

Imprimerie Gessler

à SION

TOUS GENRES D'IMPRIMÉS

Téléphone: 21905



A VENDRE D'OCCASION!

25 baignoires

émaillées, sur pieds et à murer Lavabos faïence à 2 robinets. Boilers électr. 30 à 200 litres. W.-C. complets avec réservoir.

25 chaudières à lessive à bois, 165 lt.

à circulation d'eau, en tôle galvanisée, d'occasion Fr. 115 avec chaudière neuf Fr. 145.-.

COMPTOIR SANITAIRE S A 9, rue des Alpes, GENEVE Tél. 2 25 43. - On expédie

PERDU

sur parcours Sion-Pont de la Morgue chatte tigrée 4 mois. Rapporter contre récompense à l'Hôtel du Cerf, Sion.

Commerce de chevaux cherche un bon

Domestique

habitué à soigner et à conduire les chevaux. Bons gages. S'adresser offres sous chiffres P 10011 S à Publicitas, Sion.

A LOUER

à jeune fille jolie chambre-studio. Libre de suite. Téléphoner au No 2 25 84.

On demande pour entrée immédiate

1 porteur

pouvant loger chez ses parents.

S'adresser Boulangerie-Pâtisserie Xavier Hess, Sion. Rue de Conthey.

A vendre ou à louer à Contrin-aviation (Genève), un

Café-Restaurant

(cause maladie). Pressant. Succès assuré pour chef de cuisine. Conditions très favorables.

Agence Dupuis, Sion.

A VENDRE

TONNEAUX

pour les fruits avec porte, 100 l., Fr. 35.—
135 l., Fr. 42.—
260 l., Fr. 65.—

tonneaux ovales

600 à 1200 litres, occasion, garantis
Tonnellerie DARBELLAY Martigny - Tél. 6 12 81

Famille catholique ayant commerce tout près d'Yverdon, cherche

jeune fille

pour aider au ménage. Bons gages. S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3626.

On demande jeune fille comme

sommelière

aide ménage, vie de famille assurée. S'adresser à Mme Jonzier, Café du Cerf à Gland s. Nyon.

On demande

jeune fille pour le ménage et aider au magasin. Tél. au No 4 41 34 à St-Léonard.

On demande

jeune fille catholique et de confiance, de 16 à 18 ans, comme aide dans ménage de commerçant à la campagne. Faire offre avec présentations à Mme Marie Dougoud, moulin, Promasens. Fribourg.

Chienne

A vendre chienne de chasse une année, croisée griffon, de parent fort chasseur, évent. je louerai, essai à volonté. Tél. 4 41 23, à Mollignon.

On cherche à acheter d'occasion,

pressoir

hydraulique ou autre, 40 à 50 brantes, ainsi qu'une petite

pompe à vin

d'occasion. S'adresser offres sous chiffres P 10051 S à Publicitas, Sion.

A.-E. Thévenon

Médecin-dentiste Sion

de retour

Je cherche

chambre meublée

avec lit jumeaux, ou deux lits. Confort désiré. Faire offres sous chiffres P 10033 S Publicitas, Sion.

TOUT

pour vos nettoyages Encaustique solide et liquide - Paille de fer - Laine d'acier. Parfaitol - Térébenthine etc.



A vendre

costume et manteau de pluie pour garçon de 12 à 14 ans, en très bon état. S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3627.

On échangerait

1 tonneau ovale, 1000 litres contre un d'environ 500 lt. S'adresser Vergères André, Conthey-Place.

On demande à acheter une

Vache

noire valaisanne. Faire offre à Arthur Gay, maréchal, Vuisternens Romont. Tél. (037) 5 52 58.

cakeots à vendre

cause manque de place, on céderait 1000 cakeots à fruits et légumes, type standard, à raison de Fr. 1.65 la pièce, marchandise chargée départ wagon. Adresse : Scierie et caisserie Paul Brahier Lajoux J.-B.



N'ATTENDEZ PAS... au dernier moment pour apporter vos annonces!

L'ÉTREINTE DU PASSÉ

Roman de HENRI ARDEL

— De nom, oui... Eh bien ?
— Eh bien! le désir m'a saisi, un désir fou! de m'y réfugier loin, bien loin de tout le passé, avec ma Sonia... Et d'y rester autant... autant que mes capitaux me le permettent.
Avec une drôlerie joyeuse, elle avait lancé les derniers mots. Michel ne répondit pas. Une sorte de regret avait jailli en lui, si aigu qu'il en prenait conscience, avec une surprise impatiente. Lui aussi appartenait à ce passé qu'elle voulait à jamais écarter...
— Est-ce que vous désapprouvez ce voyage? interrogea-t-elle, étonnée de son silence.
— Oh! non... Je trouve votre projet bien naturel... et même sage. Ce vous sera bon, autant qu'à Sonia, de respirer un peu l'air de mer.
— Oui, je le crois. Cavalairé sera la halte où je reprendrai les forces nécessaires pour refaire ma vie... Mais cela, pas encore!... En ce moment, je ne veux pas plus penser à l'avenir qu'au passé, à l'horrible passé... Le présent est trop beau pour que je ne m'y absorbe pas toute... Je veux aller le savourer dans le lumineux Cavalairé... D'ailleurs, puisqu'il m'est impossible de rentrer dans mon logis de jadis, il me faut bien, en attendant mieux, un gîte provisoire.
— Vous ne voulez plus habiter votre maison de Neuilly ?
— Oh! non!... Oh! non!... Je vais m'en défaire... En vendre tous les meubles... Je n'en veux rien garder!...
La voix avait repris l'accent de résolution farouche qui en changeait absolument le

timbre...
Lui, eut la vision du petit hôtel de Neuilly, vrai nid d'artiste, créé par un goût raffiné, riche de précieux bibelots; logis dont la valeur était extrême pour les connaisseurs et qui, autour d'elle, formait un cadre incomparable... Et, pensivement, il dit :
— Ce serait dommage de disperser toutes les richesses artistiques qui ont été rassemblées dans cette maison... Je comprends, certes, votre impression!... Mais vous qui êtes si énergique, vous devriez réagir... Peut-être après l'émotion première... qui serait très cruelle... vous vous sentiriez heureuse de vous retrouver dans un milieu qui était si bien vôtre...
— Le mien?... Oh! non!... Celui de... de M. Dantesque... oui... Pas le mien! Non, je ne veux pas... je ne peux pas y revenir... Pourquoi voulez-vous m'y obliger ?...
Il y avait dans son accent une sorte de révolte éperdue, presque de la terreur... Jamais il ne l'avait entendue parler ainsi, comme une enfant affolée. Toujours, au contraire, il l'avait vue doucement résolue, forte de cette énergie calme que nulle épreuve n'abaissait.
Sans doute, les affres de cette journée avaient vaincu enfin son endurance, détendant le ressort de sa résistance devant le péril... Et compatissant, avec une gaieté affectueuse, il protesta :
— Mais, ma chère petite amie, je ne veux vous obliger à rien du tout!... Je vous donne mon modeste avis de conseiller qui se place en dehors d'impressions très naturelles! Et je n'ai certes pas la prétention de vous imposer mon opinion. Seulement...
— Seulement ?...
— Seulement, je crois qu'il sera bien difficile que vous n'alliez pas, vous-même, examiner les papiers de votre mari... Voir ce que vous devriez garder, à votre fille, des œuvres d'art qu'avait acquises M. Dantesque... ou vous-même...
— Garder quelque chose ?... Je vous l'ai dit, je voudrais que rien ne restât de ce passé... Il me fait horreur!... Je ne conserverai rien qui me le rappelle... Je veux recommencer ma vie... puisque, heureusement, je suis encore jeune, très jeune!... Elle avait parlé avec une sorte d'empor-

tement passionné. On eût dit qu'elle avait oublié la présence de son hôte. Une contraction rapprochant un peu les sourcils, donnant une sévérité imprévue aux lignes du visage qui, tout à coup, semblait taillé dans le marbre.
Michel sentit, qu'en elle-même, elle regardait vers des profondeurs que, sûrement, elle n'avait permis à personne de sonder. Comment, à certaines heures, avait-il pu croire qu'elle se confiait toute à lui!... La vie allait les séparer, et il voyait nettement que jamais, elle ne lui avait large ouvert son jardin secret... Voici que, tout à coup, elle venait d'y rentrer, y revivant des heures qu'il ignorait... Et si absorbée elle était, que ses doigts laissèrent tomber la petite cuiller qu'ils maniaient inconsciemment.
Elle eut un sursaut. Mais elle était rejetée dans l'heure présente. Les lèvres retrouvèrent leur sourire tandis qu'elle attachait sur lui son regard plein de mystère.
— Vous me trouvez faible, n'est-ce pas? J'imagine que, dans quelques semaines, même dans quelques jours, je serai plus vaillante... Oui, vous avez raison... Sagement... je devrais rentrer dans cette maison... Mais... mais, il s'y est passé tant d'affreuses choses... Au premier pas que j'y oserai, des fantômes se dresseront pour me faire mal... Ah! ce serait insensé d'aller les y chercher... Du moins, ce soir, il me paraît ainsi... Demain, quand le beau soleil m'enveloppera, peut-être, je penserai autrement...
— Je le crois, en effet... Mais ce soir, vous, la vaillante, vous n'êtes plus qu'une pauvre petite enfant qui a besoin de repos... Il vous faut aller retrouver Sonia... et dormir comme elle... Sans songer à rien... Et puis, demain, ou tout autre jour, si vous avez besoin d'un ami, de votre conseil, madame, si je puis vous aider à conjurer les fantômes, vous m'appellerez... Car, vous le savez, aussi longtemps que vous le souhaitez, je serai vôtre!
— Toujours, alors! fit-elle si spontanément qu'il tressaillit. En une seconde, il se sentit très près d'elle... Comme là-bas, à Saint-Lazare, quand elle priait dans un sou-dain émoi : « Oh! Michel, sauvez-moi!...

Vous seule le pouvez! »
— Merci, madame, j'emporte précieusement votre bonne parole... Mais avant de vous quitter, voulez-vous me permettre de vous exprimer un vœu ?...
Il y eut un peu d'étonnement dans le regard qui, dans la pénombre, cherchait le sien. Et elle répéta :
— Un vœu... ?
— Oui... Celui que vous connaissiez ma mère. Si souvent... vous le comprenez, elle m'a entendu parler de vous, que ne pourrais-je aller à vous, — car hélas! elle est impotente, — elle vous saurait... beaucoup de gré, de vouloir bien lui faire une petite visite... Ma jeune sœur aussi a un ardent désir de vous connaître.
Pour une raison ignorée de Michel, la proposition déplaisait-elle à Vania Dantesque ? Elle ne répondit pas aussitôt. Ce fut un silence imperceptible que, lui, discerna avec une intensité pénible et qui, tout de suite, lui jeta aux lèvres un mot d'excuse :
— Je suis peut-être indiscret... Mais, c'est si inconsciemment, que vous voudrez bien me le pardonner.
Elle haussa les épaules et le sourire caressant éclaira son visage.
— Indiscret?... Ah! jamais, je crois, je ne pourrai trouver que vous l'êtes avec moi... Non, j'hésitais à vous répondre, parce que mon... aventure m'a rendue très sauvage... En ce moment, j'ai la terreur des visages nouveaux, de la curiosité que j'excite...
— Ce n'est pas de la curiosité, mais seulement de la sympathie que vous trouveriez chez ma mère, pour vous accueillir... Tout ce qu'elle sait de vous lui a donné le désir de vous voir devenir une petite amie qu'elle serait heureuse de gâter, autant que vous le lui permettez... Car elle n'ignore pas que vous êtes assés seule, en ce moment...
— Bien seule, oui... Mais ce qu'elle sait de moi, dites-vous?... Ah! que sait-elle ?
L'étrange expression, remarquée plusieurs fois ce soir-là, par Corbiéry, changeait encore une fois le caractère de la jeune figure, lui donnant quelque chose de sombre, presque de tragique. Et, de nouveau, Michel Corbiéry sentit qu'il se heur-

tait, dans l'âme de Vania, à un voile épais qu'elle était résolue à ne pas soulever. Elle continuait, la voix un peu lente, mais très douce :
— C'est bien bon à elle de penser cela! Pour l'en remercier, je tâcherais de dominer mon impression et j'irai lui dire toute la gratitude que j'en éprouve... Si profonde!... Nous verrons dans quelques jours, avant que je parte, quand elle pourra me recevoir... puisqu'elle veut bien le souhaiter...
Il lui tendait la main dans un geste d'adieu. Cette fois, elle ne le retint pas; mais, d'un élan, elle lui donna encore ses deux mains, comme à l'arrivée. Et lui encore les porta à ses lèvres. Un désir que sa volonté maîtrisait sans pitié l'étreignait de laisser sa bouche errer un peu sur cette peau tiède qui fleurait un indéfinissable parfum. Mais il se redressa aussitôt.
Seulement, parce qu'elle lui disait avec sa grâce enveloppante :
— Je compte sur une prochaine visite, n'est-ce pas ?
Il promit :
— A bientôt, madame. Dès que vous le désirerez.
Sur le seuil de la terrasse, il s'arrêta et, se détournant, il regarda vers elle. A la place où il l'avait quittée, elle était encore; elle l'avait suivi des yeux et il l'aperçut, toute frêle, seule dans la nuit où sa tête blonde se détachait très claire.
CHAPITRE IV
— Madame, encore un sandwich? offrit Monique avec son joli sourire, tout ensemble sérieux et juvénile.
Elle ressemblait à Michel; elle avait la même silhouette élégante et haute, mais il y avait chez lui de la robustesse nerveuse; et elle, était toute mince. Ses yeux — très beaux — étaient noirs comme les cheveux qui dégagnaient le front et formaient, sur la nuque, une lourde torsade.
Avec un empressement charmé, elle se préparait à servir Vania, qu'elle ne cessait d'envelopper d'un regard de sympathie admirative.
— Vous voulez bien, n'est-ce pas, madame ?
(A suivre)